SERRALONGUE

NOTRE VILLAGE

Bulletin municipal n°79

Décembre 2022

SOMMAIRE

03
LE MOT DU MAIRE

04
LISTE DES DELIBERATIONS

05
ETAT CIVIL

06
PROJETS COMMUNAUX

08
PLAN LOCAL D'URBANISME

10
INFORMATIONS PRATIQUES

12
VIE COMMUNALE ET CULTURELLE

14
ÉCOLE

17
ASSOCIATIONS

LE MOT DU MAIRE

Chères Serralonguaises, chers Serralonguais,

Durant l'été dernier, notre village a renoué avec de nombreuses festivités où le succès a été au rendez-vous. Je tiens, pour cela, à remercier les nombreuses associations serralonguaises ainsi que la commission municipale culture et festivités qui ont fait vivre notre localité au rythme des manifestations.

Comme prévu, le plan local d'urbanisme a été approuvé durant le mois d'octobre après plus de 7 ans de travail et de dialogue avec les différents services et je tiens à remercier Mr le Sous Préfet Jean Marc Basaget ainsi que Mr Claude Ferrer Président de la communauté de commune du Haut Vallespir pour la précieuse aide qu'ils nous ont apportée.

Les travaux d'embellissement et de sécurisation de notre village se poursuivent (réfection des lampadaires, sécurisation piétonnière du chemin de Can Busquet, fleurissement ...).

Le patrimoine historique de notre commune n'est pas en reste avec la réfection du cadran solaire de l'église Sainte Marie mais aussi, avec l'aide de l'association des amis du musée, la mise en valeur de notre magnifique fontaine et je n'oublie pas le travail tout aussi remarquable de l'association de sauvegarde des tours de Cabrenç.

Nous avons la chance d'avoir un patrimoine historique rare et riche sur Serralongue et nous nous devons de le préserver.

En ce qui concerne l'extension du cimetière, un relevé géométrique s'est avéré nécessaire; les travaux devraient débuter prochainement.

Une dernière réunion de travail a eu lieu avec l'entreprise de travaux publics et le responsable du service eau et assainissement de la communauté de commune du Haut Vallespir pour les derniers ajustements concernant la réfection de la voirie de la rue de Can Juimet.

L'école de Serralongue fait partie de nos priorités, c'est pour cela, par mesure de sécurité, qu'il a été installé une gâche à serrure électrique ainsi qu'un visiophone permettant l'ouverture à distance du portail de la cour.

Nous travaillons déjà sur un nouveau projet, dans la continuité des travaux de rénovation énergétique des bâtiments communaux réalisés en 2021 avec l'aide du plan France Relance. Il s'agit de l'amélioration énergétique de la salle polyvalente Jean Marques. Pour ce faire, nous mobiliserons toutes les subventions et les partenariats afin que ces investissements se réalisent sans augmentation des impôts communaux.

Il nous faut minimiser nos dépenses énergétiques, et pour cela, il en va de la responsabilité de chacun, dans nos bâtiments publics, administratifs, associatifs, sportifs et aussi notre école.

Comme vous le voyez, le bien vivre ensemble reste notre priorité; votre conseil municipal travaille sans relâche pour maintenir et construire un cadre de vie qui réponde à nos besoins.

Le charme de la ruralité doit se conjuguer avec l'essentiel des services de proximité, le maintien de La Poste, de notre école mais aussi de notre multiple rural « L'Hostal de Cabrenç ».

Je le rappelle souvent, un Maire n'est rien tout seul, je renouvelle mes remerciements à tous les bénévoles du milieu associatif, à tous les élus qui m'accompagnent dans cette riche aventure humaine ainsi qu'aux différents services municipaux avec nos agents territoriaux qui ont le sens du service public et de l'intérêt général.

BONES FESTES I BON NADAL A TOTS

El vostre batlle ,
Philippe Juanola

MAIRIE DE SERRALONGUE (Pyr.-Or.)

LISTE DES DÉLIBÉRATIONS

N°25 Décision modificative N°2 : 23/06/2022
N°26 Sécurisation de l'école communale. Demande de Subvention : 25/06/2022.
N°27 Remplacement d'une déléguée au sein des commissions intercommunale : 25/06/2022
N°28 décision Modificative N°2.(Annule et remplace la N°25-2022) : 25/06/2022.
N°29 Redevance d'occupation du domaine public par les opérateurs de télécommunications de 2022 : 29/07/2022.
N°30 Adhésion au groupement de commandes pour l'élaboration du document d'information communal sur les risques majeurs (DICRIM) : 29/07/2022.
N°31 Aide exceptionnelle-Baisse des loyers : 09/09/2022.
N°32 Rétrocession d'une concession funéraire : 09/09/2022.
N°33 Approbation de la convention régissant les modalités de reversement des recettes et de la taxe de séjour : 09/06/2022.
N°34 Vote d'une subvention versée au club de rugby « Entente du Haut-Vallespir » :08/10/2022.
N°35Pépinière Départementale-Commande pour l'année 2023.08/10/2022.
N°36 DM N°3-Réfection du cadran solaire :08/10/2022.
N°37 Micro festival de l'image 2023-Demande de subventions : 29/10/2022.
N°38 Participation exceptionnelle « Trail de Cabrenç »29/10/2022.
N°39 Extinction partielle de l'éclairage public sur le territoire de la commune-modification des horaires. 29/10/2022.
N°40 Compte-rendu des décisions du Maire.03/12/2022.
N°41Ajustement des crédits prévus au budget 2022.DM N°5 03/12/2022.
N°42 Soutien à la motion du Sydell 66 concernant les tarifs de l'électricité pour les collectivités territoriales des Pyrénées-Orientales. 03/12/2022.
N°43 Mise en place de la nomenclature M57 à compter du 1er janvier 2023.03/12/2022.
N°44 Ajustement des crédits prévus au budget 2022.Décision Modificative N°5(annule et remplace délibération N°41-2022) 03/12/2022

Etat Civil

Naissances

Riley
fille de Véronique et Kévin Hinck

Baptiste
petit fils de Jacqueline et Pierrot Dubois et arrière petit fils de Solange Dubois

Leïla
fille de Alexia Roca et Romain Sorton , petite fille de André et Ghislaine Roca

Félicitations aux familles

Décès

Henri Pierre Chalvet
Madeleine Puig
Michel Vencell
Robert Aroyo
Serge Binder
Jacques Carbou
Jean Barry
Andrzej Antoni Burzynski
Olivier Soler
Simone Becker

Les plus sincères pensées aux familles

Mariages

Adrien et Laura Carol
3 septembre 2022

Aurélien et Morgane Guyaux
17 septembre 2022

Meilleurs voeux de bonheur

PROJETS COMMUNAUX

Cadran solaire

Suite aux dégâts provoqués par la tempête Gloria en 2020, la réfection a été faite en septembre par Camille Broquet artisan archéologue du bâti. Le cout de ces travaux est entièrement remboursé par l'assurance (3299.40€).

Panneau d'affichage

Un panneau d'affichage est installé sur le local de chaufferie de l'Hostal de Cabrenç. Ce panneau est destiné à de l'information touristique et associative.

Visiophone de l'école

Dans le cadre de la sécurisation des établissements scolaires, le portail de l'école a été équipé d'une gâche électrique avec visiophone. La société nouvelle d'électricité, basé à Toulouges, a effectué ces travaux en septembre.
Le coût de l'installation et de la pose est de 2 074.57 € TTC.
La subvention versée par l'état est de 1 000 €. Le dispositif de financement est le FIPD 2022 - Fond Interministériel de Prévention de la Délinquance. L'autofinancement est de 1 074.57 € dont la commune récupèrera le FCTVA ce qui résulte à un coût effectif pour la commune de 794.57€

Economies d'eau

L'installation de réducteurs de consommation d'eau dans tous les bâtiments communaux a été faite dans le cadre du développement durable.

Entretien des routes

Les routes du Faitg et de la Case de l'Annette ont été remises en état avec l'aide du tractopelle de la commune de Le tech avec qui une convention a été passée.

Jardin du conjurador

Les plantations réalisées au printemps ont souffert de l'été particulièrement chaud et sec mais s'en sont finalement bien sorties, avec très peu de pertes. Une équipe de bénévole est venue désherber et tailler à l'automne et du compost a été épandu.

Actions diverses

- Les lampadaires publics les plus abimés ont été repeints.
- Un serveur interne à été installé afin de sécuriser et de protéger les données informatiques de la commune.
- Une nouvelle rambarde est placée sur le chemin de Can Busquet .

PLAN LOCAL D'URBANISME

Débuté en 2015, le PLU (Plan Local d'Urbanisme) de la commune de SERRALONGUE a été approuvé en délibération du conseil communautaire le 26 septembre 2022 et est applicable depuis le 26 octobre 2022.

Le Plu de la commune a été élaboré en s'appuyant notamment sur :
- La volonté d'accueillir de nouveaux habitants mais également de maintenir l'attractivité touristique et de pérenniser les commerces et activités existantes.
- La préservation des terres agricoles tout en permettant le développement des activités.
- L'intégration des contextes économique (avec une zone artisanale), paysager et touristique tout en préservant la qualité environnementale et paysagère de Serralongue

Ce projet a aussi été établi dans le pur respect de la loi montagne qui limite notamment l'urbanisation en continuité des bourgs, village et hameaux.

Malgré ces contraintes, le PLU devrait permettre de voir la construction d'une cinquantaine d'habitations supplémentaires soit sur la base d'une répartition de 50% entre résidence secondaire et principale une augmentation de la population espérée de 53 d'habitants.
A noter que l'ensemble de l'empreinte urbanisée ne représente toutefois que 1% du territoire.

Les zones en extension des zones urbaines actuelles sont :

Le secteur Entrée Nord: rue Jeannot Quintana

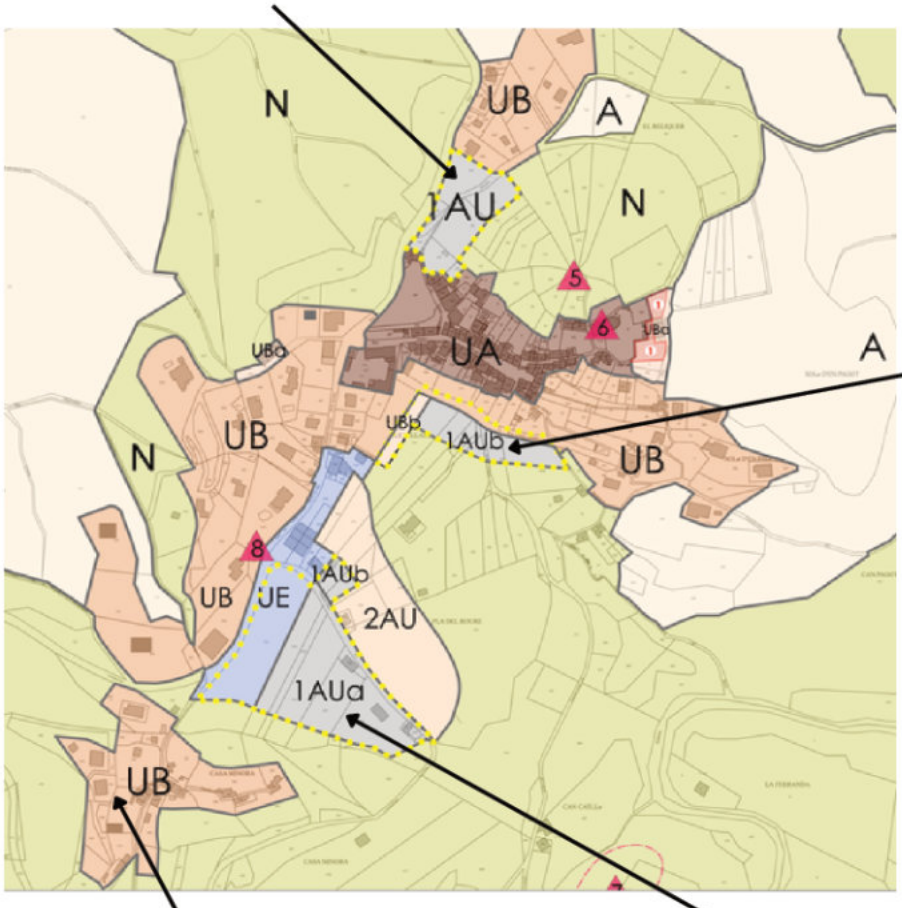

Le secteur Rue de Can Talrich le long de la route

L'extension de la zone UB à Case Minore

Le secteur Can Pelat au niveau de la plane del Roure

PLAN LOCAL D'URBANISME

La modification de la zone UB à Can Guillamou

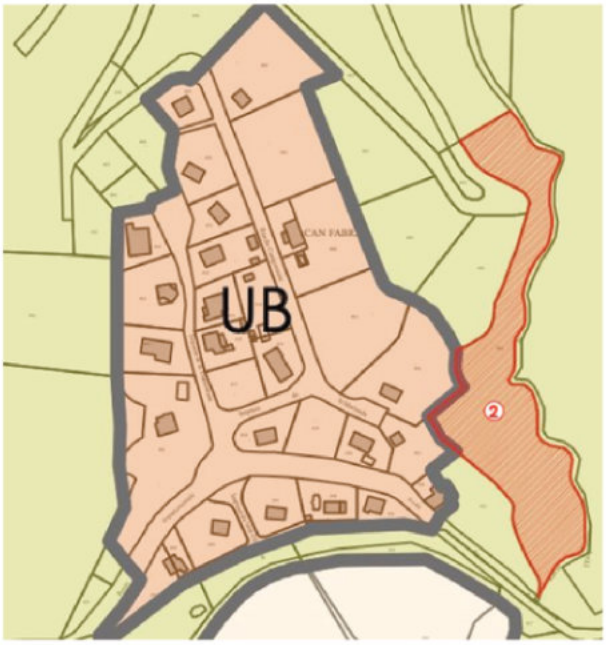

L'extension de la zone UB hameau El Grau

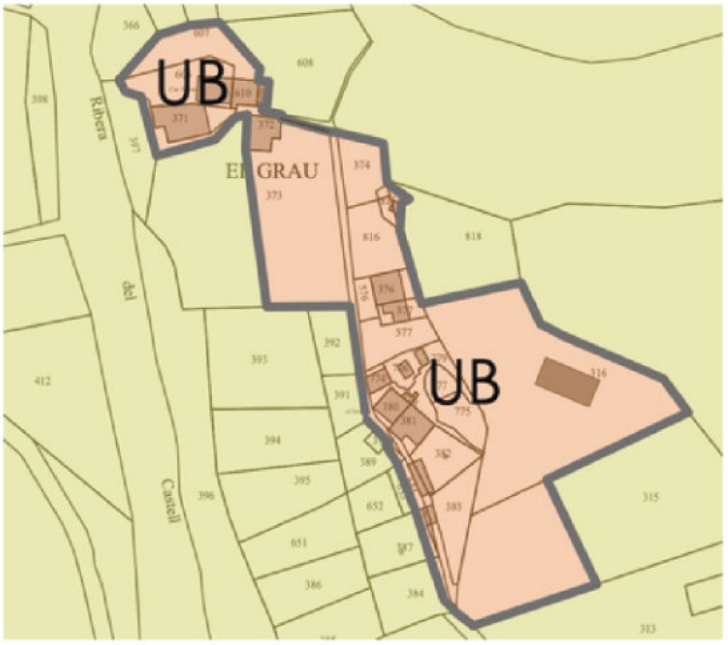

Les autres développements intégrés au PLU :

- **Une zone mixte activités/habitat (Zone UE) à la plane del Roure** dans la continuité de la zone artisanale actuelle
- **Des zones agricoles** en nette augmentation et qui représente aujourd'hui 13.5 % du territoire
- **Des zones naturelles** avec des possibilités d'activités forestières et/ou agricoles sous certaines conditions.
- **Un zonage spécifique (Ng)** qui délimite le parcours de golf du Domaine de Falgos. Sur cette zone, tous les aménagements nécessaires au fonctionnement du golf sont autorisés. A noter qu'un dossier UTN (Unités Touristiques Nouvelles) déposé par l'exploitant devrait permettre d'envisager un projet adapté aux enjeux environnementaux et économiques du Domaine qui a l'extrême nécessité de se développer pour rester viable.

La municipalité de Serralongue, bien épaulée par la communauté des communes du Haut Vallespir, ses présidents successifs et son DGS a obtenu de nombreuses dérogations en préfecture, ces demandes ayant toujours été appuyées par M.Bassaget notre sous-préfet.

La route a été longue et les débats difficiles devant les commissions CDPENAF (Commission de préservation des espaces naturels, agricoles et forestiers) et CDNPS (commission départementale de la nature et des sites et des paysages) mais ces étapes ont été passées avec succès et les attentes de la commune et de chacun validées dans leur grande majorité.

Fiers des consensus obtenus et conscients que tout le monde ne peut être satisfait, la municipalité de Serralongue est satisfaite des résultats obtenus et des arbitrages qui ont été faits dans le respect des contraintes liées à la loi montagne et à la consommation de l'espace naturel.
Il faut maintenant espérer un développement rapide de l'urbanisation et des activités professionnelles sur le village, précision étant faite des révisions du PLU dans le cadre de l'élaboration du PLUI seront alors envisageables dans les prochaines années.

La municipalité se félicite de ce succès qu'il convient de partager avec l'ancienne municipalité avec qui la continuité a bien été assurée pour arriver à l'aboutissement de ce projet structurant pour notre village.

INFOS PRATIQUES

Urbanisme

Il est bon de rappeler que les déclarations préalables de travaux (DP) et les permis de construire (PC) doivent respecter les règles d'ordres public définies par le code de l'urbanisme avec la particularité du périmètre de protection de 500 mètres autour des monuments historiques que sont l'Eglise et le Conjurador soumis à accord de l'architecte des bâtiments de France (ABF).

Par ailleurs chaque Zone UA/UB/UE/UG/1AU/2AU/A et N dispose de dispositions particulières consultables dans le Règlement du PLU disponible en Mairie.

Nous vous renvoyons aussi vers les nuanciers de la commune par rapport à la réfection des peintures de façades ou de menuiseries.

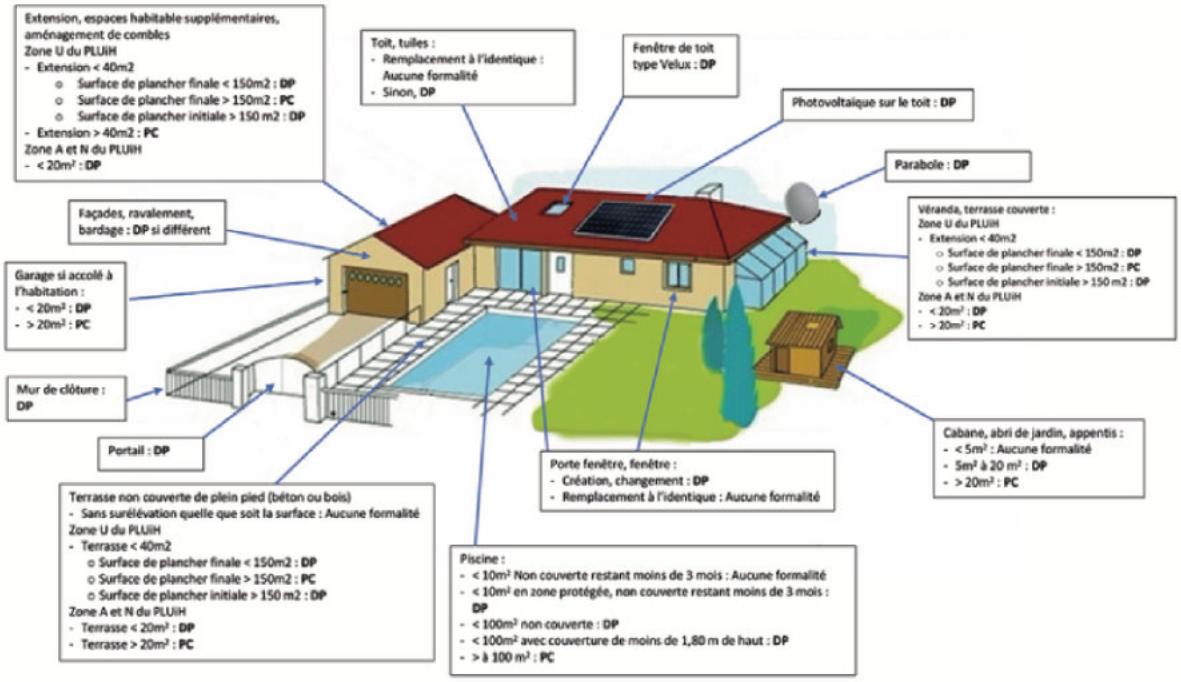

Ouverture de l'église

Sur l'initiative d'un serralonguais,
à partir de janvier 2022,
ouverture de l'église tous les jeudis de 16h à 17h
pour les esprits curieux et/ ou spirituels"

INFOS PRATIQUES

Camion itinérant des restos du coeur

Depuis fin septembre, un camion itinérant des restos du cœur se rend sur la commune de Serralongue deux mardis par mois de 11h à 12h30 sur le parking de la salle polyvalente.
L'inscription se fait directement au camion. Les documents (originaux de moins de deux mois, rendus après inscription) à fournir sont listés ci-dessous :

- Livret de famille
- Carte d'identité
- Justificatifs de charge (loyer, électricité, gaz...)
- Justificatifs de ressources (salaires, CAF...)
- Avis d'imposition ou de non-imposition 2021
- Justificatifs de surendettement (si concerné)

Contact
ad66.siege@restosducoeur.org
Téléphone : 04 68 85 04 53

Plate forme de covoiturage Atchoum

La mobilité en milieu rural est un sujet important, le co voiturage est une des solutions économique et écologique. Une plateforme de mise en relation entre particuliers est maintenant disponible.

Inscrivez-vous dès maintenant sur :
https://www.atchoum.eu
ou au 0 806 110 444 (prix d'un appel local)

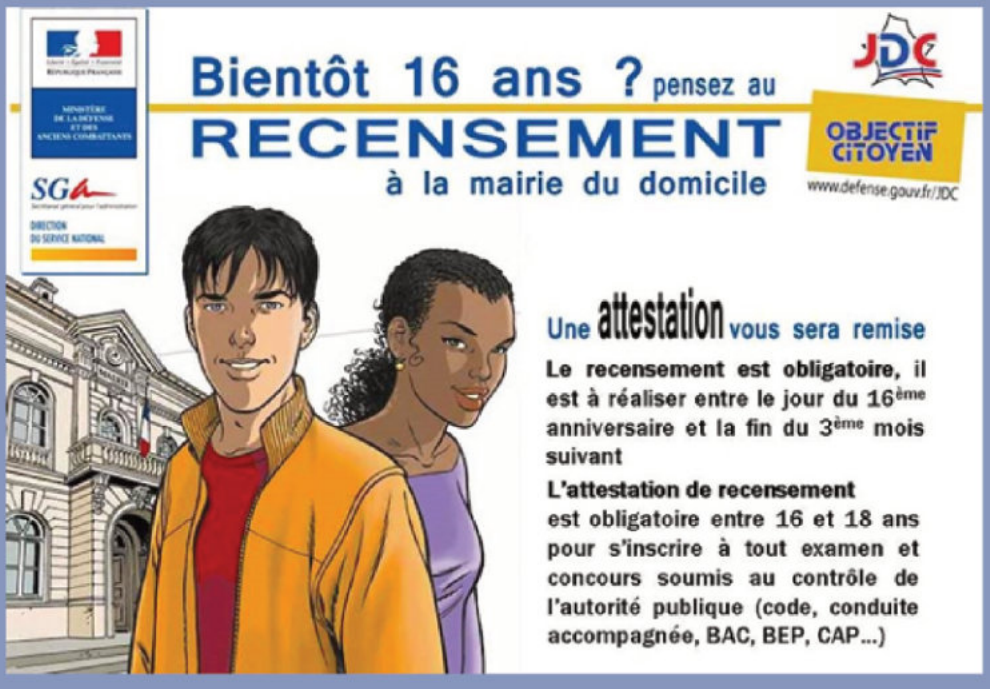

VIE COMMUNALE ET CULTURE

La période estivale à Serralongue a été riche en événements culturels.

MICRO FESTIVAL DE L'IMAGE

Le **Micro festival de l'image de Serralongue** a pris de l'ampleur et nous avons la volonté d'en faire un moment incontournable de l'art visuel dans notre vallée

.

MUSIQUE CLASSIQUE

De la découverte de musique de chambre avec l'ensemble franco japonais « les timbres » au tour du monde des flutes de la musicienne Annie Ploquin-Rignol, la musique classique a fait écho dans notre belle église.

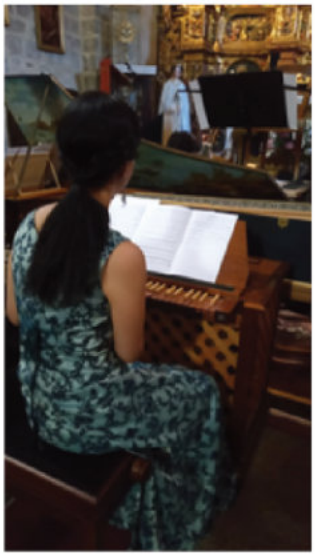

FESTIVALS ITINERANTS ET CIRQUE

Les festivals itinérants comme le Jazz en Tech et 543 théâtre de Coustouges ont été accueilli dans la cour de l'école.

La venue d'un cirque au village a également ravi petits et grands.

REMISE DE MÉDAILLES ET CLES DE LA VILLE

Lors de notre cérémonie du 14 juillet 2022 a la suite de l'inauguration de la Font Pierre Talrich, Monsieur le Maire a remis des médailles afin d'honorer des Serralonguais investis en faveur du village.

René MAGNA a été honoré avec la remise de la clef de la ville qui récompense ses nombreuses années au service de l'histoire et du patrimoine de la ville ; René qui a encore de nombreux projets en vue.

Joseph MARQUES, ancien conseiller municipal et toujours actif pour la préservation du patrimoine et **Jean-Marie SERDANE**, présent dans le milieu associatif dont 33 ans à la présidence du club de tennis ont reçu la médaille de la ville.

Je récolte, tu récoltes, il récolte... Récoltons!

Le 1er septembre

Ça y est, c'est la rentrée et pour nous les enfants de l'école de Serralongue, on ne retrouve pas seulement le chemin de l'école, mais également le chemin de notre potager. On a hâte de le montrer aux nouveaux élèves.
Cet été Aya avec ses copines, Eliot avec ses cousins et Tiamo avec ses parents étaient venus pour arroser, désherber ou débroussailler. Ça a permis aux plants de pousser et à nous de récolter. Voyons...
On arrache différentes variétés de pommes de terre et on regarde sur les racines. Il y en a plein ! Les plants d'origine sont vides. On trouve également du persil, des poivrons, des carottes et des poireaux. Candy aura du travail en cantine.

L'école

Durant septembre

Au début du mois nous avons planté des choux qu'Anthony nous a offerts. Il nous a également montré comment faire une butte. Une butte c'est une jardinière 100% naturelle faite de plusieurs matériaux qui sont mis en étages. Les matériaux vont se décomposer avec la pluie, les insectes, les bactéries, ce qui va produire de la chaleur humide et de l'engrais pour les plantes que nous allons planter dessus au printemps. Régulièrement nous y ajouterons les déchets végétaux de la cantine en écartant le broyat pour qu'ils se transforment en compost

Pendant tout ce mois de septembre on s'est régalé avec les tomates, aubergines, poireaux et pommes de terre du jardin.

L'école

Durant novembre

En rentrant des vacances de l'automne, nous avons vu que les tiges des topinambours étaient sèches et que les feuilles étaient tombées. Nous pensions qu'ils étaient « morts » et que nous n'allions rien avoir. Mais en tirant sur les tiges nous avons vu que les racines étaient toutes gonflées. Nous avons rempli un seau entier. Au jardin les choux et la poire-de-terre ont bien grossi, mais nous attendons encore un peu avant de les récolter. Et si vous aimez vous promenez, venez voir, comme il est magnifiquement fleuri notre jardin

Cet hiver

C'était notre première année de jardinage. Nous allons continuer pour aller encore plus loin dans notre projet pédagogique.
Cet hiver, nous allons aménager des grands bacs de permaculture avec des éléments naturels pour limiter l'apport d'eau et développer notre production.

Nous avons parfois besoin de main-d'œuvre, d'idées et de personnes de bonne volonté.

Si vous pensez avoir quelque chose à nous faire connaître, n'hésitez surtout pas à vous porter candidat pour nous apporter une aide ponctuelle

WANOMICHI YOGA

Après l'interruption due à la crise sanitaire, les cours de Yoga assurés par Sonia ont repris chaque lundi de 18h00à 19h00. La saison a déjà très bien débuté avec un bon groupe. Les cours sont ouverts à toutes et à tous quel que soit l'âge. Il est possible de rejoindre le cours à tout moment de l'année car Sonia adapte la pratique à chacun.

Sonia est diplômée de l'Université de Sao Paolo (USP – Brésil) en éducation Physique et Sportive - Psychologie et Physiothérapie. Professeure de Ashtanga Yoga, elle possède aussi l'expérience d'autres styles de Yoga et a élaboré le Wanomichi Yoga (Wanomichi signifiant Voie de l'Harmonie), qui est un Yoga adapté pour tous.
Ayant séjourné dans des temples réservés à des sessions de méditation intensive, Sonia a également une connaissance dans ce domaine et peut guider ceux ou celles qui sont intéressés dans cette démarche.
Yoga signifie Union. Le Wanomichi Yoga comprend des postures d'étirement et d'ouverture pour éliminer les tensions et développer l'énergie. Il s'agit d'accumuler le souffle vital dans les parties profondes des tissus du corps grâce à une synchronisation des mouvements avec la respiration. Certaines postures favorisent le « gainage » du corps de façon spectaculaire.
Associée à une vie saine, il est reconnu qu'une telle pratique aide à renforcer les défenses immunitaires, à améliorer le fonctionnement des organes et du système circulatoire.
Bien que les cours soient collectifs, Sonia les adapte à chacun. Ainsi, que vous soyez débutant ou avancé, vous serez les bienvenus et pourrez profiter de cet art de bien-être. Se faire du bien en éliminant les tensions pour soulager les maux de dos ou autres douleurs, développer ses capacités physiques ou retarder les effets du vieillissement sont tout autant de bonnes raisons de commencer. Il n'est jamais trop tard pour s'y mettre et Sonia vous invite avec plaisir à venir faire une séance d'essai avant de vous décider.

Prévoir son tapis pour la pratique et éventuellement des briques de yoga en mousse rigide ou en liège

Contact
Association Wanomichi Serralongue
Sonia : 07 86 12 06 83
Participation :Inscription Licence-Assurance : 37€/an

Les cours sont gratuits

ASSOCIATIONS

LE TOUR DE CABRENC

Le 31 juillet dernier s'est déroulé, sur le territoire communal, le trail « Le Tour de Cabrenç ». Le tracé de 16 kilomètres pour 1100 mètres de dénivelé positif à rassemblé 64 traileurs chevronnés sous un magnifique soleil. Les courageux se sont élancés de la place du village à l'assaut des Tours de Cabrenç, du Pla de la Muga ainsi que du Mont Negre par un nouveau chemin versant Est.

Le bilan de cette édition est plus que positif. Nous, organisateurs, avons constaté un réel engouement autour de cet événement. La mobilisation des différents acteurs du village a été remarquable et remarquée par les participants. Concernant l'organisation en elle-même, quelques petits points sont voués à évoluer pour 2023 (modalités d'organisation du repas d'après-course, ré-organisation de la zone d'arrivée...) mais ce ne sont que des détails. L'édition 2022 ayant été une réussite, nous ne souhaitons pas changer grand-chose.

L'association profite donc de ce petit billet pour remercier l'ensemble des personnes ayant œuvré de près ou de loin à la tenue de la manifestation en juillet dernier. Nous espérons vous voir encore plus nombreux et avec toujours plus d'envie et de folie en 2023 car la prochaine édition du trail « Le Tour de Cabrenç » aura lieu le dimanche 30 juillet.

Pour préparer cela, une réunion participative aura lieu sur le début d'année 2023 (date encore à préciser).

Pour rester informés de toutes les actualités de la course, vous pouvez nous suivre sur nos réseaux sociaux:
Facebook (Le Tour de Cabrenç)
Instagram (Le_Tour_De_Cabrenc)

ASSOCIATIONS

ASSOCIATION DE SAUVEGARDE DU CHÂTEAU ET DES TOURS DE CABRENÇ

L'Assemblée générale s'est tenue le 24 septembre dans la salle Jean MARQUES. Sur les 109 adhérents que compte l'association, 41 étaient présents et 33 avaient donné leur pouvoir ; conformément aux statuts l'assemblée pouvait délibérer. Mr Richard TENAS, premier adjoint, qui devait représenter la commune, s'excusait, il était bloqué à Céret par des manifestants.

Après les mots de bienvenue et de remerciements de Mr le Président, ce fut au tour de la Trésorière, Mme Jeannette JEANSON de présenter les comptes de l'année 2021. Quitus a été donné à l'unanimité. Le secrétaire, Mr Gérard HUDELET, ayant démissionné, Mr Serge ROCA, secrétaire adjoint prenait la parole. Après le renouvellement d'un tiers des membres du bureau, Mr Serge ROCA était élu secrétaire et Mme Bernadette FONT secrétaire adjointe.

Le Président reprenait la parole et faisait le point sur les travaux réalisés et à venir: : nettoyage du site et du parcours du trail, feux de la Saint Jean, réparation du mur en pierre sèche soutenant le chemin descendant du château, ravitaillement le jour du trail, présentation des panneaux explicatifs, démarches auprès de l'évêché pour récupérer Saint Michel de Cabrenç et travaux de consolidation du château vieux de Cabrenç.

Seule ombre au tableau, depuis 35 ans que l'association entretien et restaure le site de Cabrenç, jamais ses efforts, ses travaux n'avaient été détériorés. Fin juin des actes de vandalisme ont eu lieu aux abords de la tour à signaux. Trois panneaux solaires ont été cassés, un panneau directionnel arraché et la passerelle abimée. Mr le Président et Mr le Maire ont porté plainte à la gendarmerie. Le premier devis de réparation des panneaux s'élève à 3 173,52 euros. A suivre.

ASSOCIATIONS

ASSOCIATION LES AMIS DU MUSÉE

Une belle année active vient de s'écouler.

Nous sommes ravis d'avoir accompli nos projets tels que la restauration de la fontaine du lavoir et la 3ème réduction de minerai de fer grâce aux bénévoles.

RECHERCHONS ACTIVEMENT

Toute aide volontaire en faveur de la pérennisation du musée, véritable pépite culturelle dans notre village et au-delà.

musee.serralongue@gmail.com
06.52.83.40.66

ASSOCIATIONS

Pour 2023, d'autres projets sont en cours de réflexion mais le plus important est que le guide fondateur **René Magna** veut passer la main pour les visites guidées.
A bientôt 97 ans, il souhaite prendre sa retraite. Toute l'équipe bénévole du musée est consciente de son implication exceptionnelle durant ces dernières vingtaines d'années pour le musée.

Un grand merci à René.

Prochainement, diffusion du reportage de la chaine télévisée Arté sur le Canigou avec le Conjurador expliqué par René... Les journalistes sont venus tourner le petit documentaire fin juillet.

ASSOCIATION COMMUNALE DE CHASSE AGRÉÉE

En complément de ce qui se fait depuis de nombreuses années (information par panneaux à l'entrée des routes et chemins de la zone de battue au sanglier, plan avec matérialisation des postes de chasse au panneau de la Maison de la Chasse et de la Pêche, lecture des règles de sécurité avec signature de chaque participant, tenues orange pour tous les chasseurs) le bureau de l'**ACCA (Association Communale de Chasse Agréée)** et les membres de l'équipe de battue au sanglier de Serralongue ont décidé, par mesure de sécurité supplémentaire, de publier et de faire connaître aux autres usagers de la nature, les lieux de battue sur le territoire communal. Dans la mesure du possible cette information sera donnée 1 ou 2 jours à l'avance au moyen d'une carte IGN sur laquelle sera mentionnée la zone de chasse pour la journée concernée.

Vous pouvez retrouver cette information sur Facebook (groupe "Je suis de Serralongue") et sur le site internet de la mairie de Serralongue.

ASSOCIATIONS

ASSOCIATION LA BOULE DE CABRENC

Comme chaque année, le concours en hommage à Daniel Montalat, président de la boule de Cabrenç de 2002 à 2005, offre un moment sportif à tous participants afin de se remettre d'une belle semaine de Festa major.

Cette année, le concours a eu lieu le 21 août 2022 avec 63 triplettes inscrites. Après le tirage au sort réalisé à "l'Hostal de Cabrenç", les participants ont débuté les parties à 15h00.

Avant d'entamer les rencontres, le président Didier Lepigeon et le vice-président Michel Roca ont tenu à présenter avec joie et honneur Monsieur François Gouges venu concourir à Serralongue à l'initiative d'André Roca. En 1956, âgé seulement de 15 ans, François Gouges fût champion du Roussillon en junior. En 1972, sa carrière devient nationale et il décroche le titre de champion de France. En 1977, il monte sur la deuxième marche du podium du championnat du monde au Luxembourg. Il enchaînera de nombreuses victoires dont le marathon du "jeu des 24 heures d'affilée à Casablanca en 1978. Pendant plus de 30 ans, François Gouges joueur charismatique a marqué ses adversaires et son public par une adresse unique et une présence exceptionnelle. A ce titre, Monsieur François Gouges s'est vu remettre la médaille de la commune de Serralongue par Richard Tenas, premier adjoint.
Michel et André Roca ont eu la fierté de concourir avec Monsieur Gouges qui les a gratifié de beaux coups de maître.

Les membres de l'association "La boule de Cabrenç" remercient les nombreux participants et spectateurs qui ont vaillamment soutenus les joueurs et joueuses, ainsi que Vahena Menras pour le cadrage. Vous pouvez suivre l'actualité de l'association de pétanque sur facebook "La boule de Cabrenç".

SYNDICAT TRADITIONNEL

Le syndicat traditionnel cherche des bénévoles.

Pour tout renseignement contactez Candy au 06 25 55 25 78

Assemblée générale prévue en janvier.
Soyez-les bienvenus!

TENNIS CLUB SERRALONGUAIS

L'association sportive "Tennis Club Serralonguais" souhaite continuer à développer la pratique du tennis en Haut Vallespir. Afin de participer à la découverte de ce sport et plus particulièrement auprès des plus jeunes, une action "1 enfant - 1 raquette" a été mise en place. Elle a permis pour cette rentrée 2002/2023, le financement pour tous les enfants de l'école de Serralongue, d'un lot composé d'une raquette et de balles. L'association a également voté pour l'accès libre au terrain de tennis de Serralongue pour les élèves de l'école dans le cadre des activités sportives dispensées par le professeur des écoles Luc Roitg et sur le temps de récréation de la mi-journée par l'ATSEM Candy Torrailles.

Cette démarche a pour objectif de proposer une initiation au tennis et d'intégrer cette activité dans le cadre des nouvelles directives de l'éducation nationale, le ministère des Sports et des Jeux Olympiques et Paralympiques en collaboration avec Paris 2024, pour que chaque élève bénéficie d'au moins 30 minutes d'activité physique quotidienne. Ce temps d'activité est distinct et complémentaire des trois heures hebdomadaires d'EPS, discipline d'enseignement obligatoire. Cette mesure s'inscrit dans le cadre de la démarche École promotrice de santé qui fédère toute action éducative et tout projet pédagogique en vue du développement des capacités motrices et des aptitudes physiques des enfants.

La présidente du Tennis Club Serralonguais, Sabine Quintana et toute l'équipe du bureau de l'association remercient Luc Roitg et Candy Torrailles pour leur motivation et leur participation à cette initiation qui, souhaitons-le, fera naître chez nos jeunes joueurs de nouveaux talents.

Facebook "Tennis Serralonguais"

Photo : distribution des lots par Bernard Hennetier, trésorier, en présence de Luc Roitg et Candy Torrailles.

Le maire, les adjoints, les conseillers municipaux et le personnel communal de Serralongue
vous souhaitent de joyeuses fêtes de fin d'année